

## Un taù

Un taù est un jeune taureau entier, appelé à devenir un étalon si son propriétaire-éleveur (manadier) juge ses qualités morphologiques capables d'améliorer la « raço di biòu » (race autochtone « Camargue »), et si les critères de combativité dans les arènes conviennent lors de ses premières sorties en courses, dites « de protection », où il est testé devant le public face aux jeunes raseteurs stagiaires désignés par la Fédération Française de la Course Camarгуaise.

## Un biòu

Un biòu est un taureau castré vers l'âge de trois ou quatre ans, après avoir répondu favorablement aux tests de combativité en arènes ; il ira alors rejoindre le groupe des taureaux « cocardiers », destinés au spectacle taurin des courses camarгуaises.

Il n'est pas possible au manadier de conserver sur la manade plusieurs jeunes taureaux entiers, à cause des problèmes de gestion du troupeau qui en découlent (combats dangereux dus à la compétition entre mâles).

## Une race reconnue

Le but essentiel de l'élevage de la « raço di biòu » est la production d'animaux combattifs : des taureaux destinés à des événements culturels et sportifs ; comme le prévoit le règlement de la commission européenne qui a approuvé le système d'identification de la « raço di biòu » cette année-là. (CEE n° 2680/1999)

## La viande AOC « Taureau de Camargue »

Les animaux qui ne satisfont pas aux tests de combativité en arènes sont destinés à la boucherie et, suivant leur mode d'élevage en extensif, peuvent bénéficier de l'appellation d'origine contrôlée « viande AOC taureau de Camargue », s'ils répondent aux critères du cahier des charges de l'appellation, reconnue par décret ministériel, le 3 décembre 1996.



Conception/realisation Fabien Ségombas / Graphiques Associés • Crédits photos : F. Faure, I. Diezalde/Parc naturel régional de Camargue



# Les courses de Taù

## En hommage à Marcel Mailhan

Les courses de taù appelées courses « Marcel Mailhan » en hommage à la mémoire du célèbre manadier qui eut l'idée en 1983, alors qu'il présidait aux destinées de l'Association des Manadiers de taureaux de la « raço di biòu », de créer ces courses de Sélection.

Les courses de taù, dès l'origine, ont été mises en place par le Parc naturel régional de Camargue à la demande des manadiers et avec l'appui de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Elles répondent en effet aux objectifs de la charte du Parc naturel régional de Camargue.

## Un élevage traditionnel garant de l'identité camarguaise

Les activités d'agriculture et d'élevage en Camargue sont déterminantes pour la **préservation du territoire** du Parc naturel régional. L'élevage en Camargue, traditionnellement extensif, contribue largement à la conservation des écosystèmes et participe au maintien de la valeur paysagère de cette région. Il présente en outre, un intérêt économique et culturel majeur.



Dans l'esprit de sa charte, le **Parc naturel régional** s'attache avec les associations d'éleveurs concernées, à poursuivre son action pour le maintien et la valorisation de l'élevage traditionnel. Cette action porte également sur la reconnaissance de la viande de taureau de Camargue en Appellation d'Origine Contrôlée, et la mise en place du livre généalogique de la race.

## Une sélection rigoureuse pour la Course Camarguaise

La **conduite des troupeaux** est basée sur une sélection permanente des bêtes, effectuée par l'éleveur dans le but de conserver le caractère sauvage et combatif des animaux. La « raço di biòu » est classée au titre des races menacées et des races d'intérêt local. Son potentiel génétique fragile mérite un soutien particulier, notamment dans des opérations d'aide à la sélection. C'est pour cela que le Parc organise depuis 20 ans ces concours de sélection de reproducteurs.

Le **jury de ces concours** prend en compte à la fois les critères morphologiques, les qualités de combativité et l'aptitude de l'animal à participer aux jeux taurins.

Ces concours sont ouverts aux **éleveurs du berceau de la race**, membres d'une Association de manadiers, pour autant qu'ils contribuent à conserver la finalité première de l'élevage : les jeux taurins.



De plus, cette opération d'aide à la sélection dans l'élevage permet aux **jeunes raseteurs** stagiaires, sous l'autorité de la Fédération Française de la Course Camarguaise, d'exprimer leurs talents sur la piste des arènes et de révéler des futurs vainqueurs du trophée des As de demain.